



MUTAC

Épargne

Obsèques



Pour constituer
votre capital de
prévoyance obsèques

Vivez l'esprit libre pour vous et les vôtres

La simplicité

- **Pas de questionnaire médical**
- Souscription **100% en ligne** possible, simple et sécurisée sur mutac.com
- Constituez votre épargne obsèques **à votre rythme** et pour le montant souhaité

La liberté

- Deux possibilités vous sont offertes pour constituer votre capital obsèques :
 - 1 **Vous effectuez un versement en une seule fois**
 - 2 **Vous choisissez un échéancier** pouvant aller jusqu'à 84 mois (prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel)Dans tous les cas, vous pouvez compléter votre capital par des versements libres (160 € minimum).
- **Exonération des droits de succession** selon la législation en vigueur

La sécurité

- **Tiers payant obsèques national** pour régler directement les frais d'obsèques au service funéraire choisi
- **Capital réévalué** annuellement
- Capital disponible à tout moment **sans pénalités**
- Conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT(1), MUTAC ÉPARGNE obsèques **garantit que le capital servira exclusivement au financement des obsèques**

24h/24 et 7j/7

Une Assistance complète

Services inclus dans MUTAC Épargne Obsèques



Rapatriement du corps en cas de décès à plus de 20 km de votre domicile



Soutien psychologique pour vos proches, jusqu'à 8 entretiens avec un psychologue clinicien dans les 12 mois suivant le décès



Gardiennage du domicile jusqu'à 6 heures pendant la cérémonie. Uniquement en France Métropolitaine, hors Corse et Îles sans pont



Garde des animaux domestiques vaccinés



Accompagnement aux démarches, Aide aux proches pour l'accomplissement des formalités administratives (jusqu'à 3 entretiens téléphoniques sur 3 mois)



Se déplacer, mise à disposition d'un taxi jusqu'à 250 €, et de 5 nuits d'hôtel dans le mois suivant le décès (*dans la limite de 100€ par nuit*)



Conjoint survivant, aide complète, téléassistance, services de proximité, aide ménagère...

Grâce à MUTAC Assistance Funéraire, l'adhérent et ses proches sont soutenus et accompagnés dans toutes leurs démarches. Retrouvez tout le détail des services d'Assistance dans la note d'information de la garantie MUTAC Épargne Obsèques.

Une mutuelle unique

Le tiers payant obsèques national MUTAC

Choisir ce système, c'est éviter toute avance financière à votre entourage pour vos frais d'obsèques. Avec ce service, MUTAC paie directement la facture à l'entreprise de pompes funèbres choisie par vous ou vos proches, dans la limite du capital assuré.

Vous êtes sûr(e) que le **capital obsèques servira au paiement de vos funérailles en conformité avec les dispositions de l'article L2223-33-1 du CGCT⁽¹⁾** qui prévoit que le capital versé soit expressément affecté à la réalisation des obsèques. **C'est une sécurité pour garantir vos choix.**

Vous profiterez également de cette sécurité dans le cas où un proche, ou toute autre personne, réalise l'avance des frais funéraires. Le reliquat éventuel de votre capital est attribué au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

Bien choisir sa couverture

Aujourd'hui les obsèques coûtent 4 255 €⁽²⁾ en moyenne (hors frais de marbrerie) et parfois plus selon les choix de chacun. **Certains capitaux sont susceptibles d'être insuffisants pour couvrir cette dépense.** Disposant d'une solide expertise, nos conseillers sont à votre disposition pour vous aider à choisir le bon capital.

CONTACTEZ NOS
CONSEILLERS AU

04 67 06 09 05



Chat en ligne sur
www.mutac.com



(1) Code Général des Collectivités Territoriales. (2) Coût moyen mesuré par MUTAC en 2024 sur un échantillon représentatif de 2 000 factures.